

1 • Identification

- **Nom du produit** **BO-LAV NETTOYANT LIQUIDE pour cuvettes et urinoirs**
- **Code du produit:** 1375278001
- **Usage recommandé:** Nettoyant pour les cuvettes et les urinoirs
- **Restrictions d'utilisation:**
Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
- **Manufacturier:**
Avmor Ltée
950, Michelin
Laval, QC, H7L 5C1
Canada
1-800-387-8074
www.avmor.com
- **Numéro d'appel d'urgence:** CANUTEC 1-613-996-6666

2 • Identification des dangers

- **Classification du produit non dilué:**
Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **Éléments d'étiquetage:**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger:**
Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence:**
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
Se laver soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

Nom du produit **BO-LAV NETTOYANT LIQUIDE pour cuvettes et urinoirs**

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

· **Système de classification:**

· **NFPA données (gamme 0-4):**



Santé = 3

Inflammabilité = 0

Réactivité = 1

· **Autres dangers non-classifiés:** Non connu

· **Notes:** La définition des abréviations est donnée à la section 16.

· **Classification du produit dilué:** N/A

3 • Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Solution aqueuse composée des substances suivantes:

· **Composants:**

7647-01-0	Acide chlorhydrique	23,44%
-----------	---------------------	--------

· **Indications complémentaires:**

Toute plage de concentrations est due à une protection des renseignements commerciaux confidentiels ou à la variabilité entre lots.

4 • Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Consulter un médecin.

· **Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau ou prendre une douche pour un temps minimale de 15 min. Consulter un médecin si des rougeurs persistent.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 • Mesures à prendre en cas d'incendie

· **Agents extincteurs appropriés:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

(suite page 3)

Nom du produit BO-LAV NETTOYANT LIQUIDE pour cuvettes et urinoirs

(suite de la page 2)

- **Dangers spécifiques du produit:** Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour pompiers:**
Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
- **Autres indications:** Le produit est ininflammable.

6 • Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter le/les équipement(s) de sécurité recommandé(s). Eloigner les personnes non protégées.
Gants de protection (Voir Protection des Mains)
Ventilez la zone de fuite ou de déversement. Supprimer toute source d'inflammation potentielle. Le personnel de nettoyage doit porter des vêtements de protection et un équipement de protection respiratoire étanche aux vapeurs organiques.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure (bran de scie)).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Utiliser un agent neutralisant (eg. sodium bicarbonate de sodium).
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 • Manutention et stockage

- **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:** Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.
Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'acier.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas conserver avec des métaux.
- **Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:**
Tenir les emballages d'origine hermétiquement fermés.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 • Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

7647-01-0 Acide chlorhydrique

EL (Canada) Valeur plafond: 2 ppm

EV (Canada) Valeur plafond: 2 ppm

(suite page 4)

Nom du produit **BO-LAV NETTOYANT LIQUIDE pour cuvettes et urinoirs**

(suite de la page 3)

· Produit non dilué:**· Equipement de protection individuel:**

Équipement de protection respiratoire (Si applicable, voir la section protection respiratoire pour plus d'informations)



Lunettes de protection (Voir Protection des Yeux)



Gants résistants aux acides (recommandé)



Vêtements de protection (Si applicable, voir la section Protection du corps pour plus d'informations)

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, les nuages, les gaz, les vapeurs ou les aérosols.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

· Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

Si la pièce est bien ventilée, les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur.

· Protection des mains:

Gants résistant aux acides (recommandé)

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Gants de protection

Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

· Protection des yeux:

Les lunettes de sécurité sont suggérées lors de l'usage intensif de ce produit et dans un environnement institutionnel

Porter des lunettes anti-éclaboussures pour produit chimique dans un environnement industriel

· Protection du corps:

Les vêtements de protection sont recommandés seulement dans des circonstances exceptionnelles telles qu'un feu ou déversement du produit concentré

Vêtement de protection résistant aux acides (recommandé)

9 • Propriétés physiques et chimiques

· Forme:

Liquide Opaque

· Couleur:

Vert à Bleu-Gris

· Odeur:

Salicylate de méthyle

· Seuil olfactif:

Non déterminé

· Valeur du pH:

<2,0

(suite page 5)

Nom du produit **BO-LAV NETTOYANT LIQUIDE pour cuvettes et urinoirs**

(suite de la page 4)

· Point de fusion/congélation:	Non déterminé
· Point d'ébullition:	N/D
· Température et domaine de ramollissement:	Non déterminé
· Point d'éclair	Non déterminé
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	Non déterminé
· Température de décomposition:	Non déterminée
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminée.
Supérieure:	Non déterminée.
· Pression de vapeur:	N/D
· Densité relative:	1,090-1,140
· Densité de vapeur:	<1 (vapeur d'eau)
· Vitesse d'évaporation:	Non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec:	
l'eau:	Pas ou peu miscible
· Constante du coefficient de partage (n-octanol/eau, log Kow):	Non déterminée
· Teneur en solvants:	
Contenu en COV:	N/D

10 • Stabilité et réactivité

- **Réactivité:** Non-déterminée.
- **Stabilité chimique:** Le produit est stable.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter:** Éviter le gel et les conditions de chaleur extrêmes
- **Matières incompatibles:**
En contact avec la plupart des métaux, produit de l'hydrogène, un gaz inflammable et explosible. Il est particulièrement corrosif pour l'aluminium, l'acier inoxydable, l'acier au carbone (carbon steel), le cuivre et le bronze.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Hydrogène
En cas de décomposition: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et des traces de composés halogénés volatiles.

11 • Données toxicologiques

- Renseignements sur les voies d'exposition probables
- Valeurs numériques de toxicité aiguë:

Composants	Type	Valeur	Espèce
ATE (Acute Toxicity Estimates)			
Oral	LD50	3706 mg/kg	

(suite page 6)

Nom du produit BO-LAV NETTOYANT LIQUIDE pour cuvettes et urinoirs

(suite de la page 5)

Inhalatoire	LC50 (4 h)	853 mg/L (Rat)
7647-01-0 Acide chlorhydrique		
Oral	LD50	900 mg/kg (Lapin)
Inhalatoire	LC50 (4 h)	200-300 mg/L (Rat)
68439-46-3 Alcools C9-C11 éthoxylés		
Oral	LD50	1378 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (Lapin)
Effet d'irritation de la peau	Irritation de la peau	Not classified. (Lapin)
Effet d'irritation des yeux	OCDE, directive 405	cat. 1 (Lapin)
Sensibilisation	OCDE, directive 406	Not classified. (Cochon d'Inde)
Chlorure d'alkyl (C12-C16) diméthylbenzylammonium		
Oral	LD50	919 mg/kg (Souris) 426 mg/kg (Rat)
	LC50	240 mg/L (Rat)

- **Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

- **Si sur la peau:**

CORROSIF: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.

Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

- **Si dans les yeux:**

CORROSIF: Effet fortement corrosif.

Effet d'irritation.

- **Ingestion:**

Peut causer des irritations des voies gastrointestinales, de la nausée, des vomissements et des maux de têtes.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:**

Un contact prolongé ou fréquent avec ce produit peut causer de l'eczéma et de l'inflammation de la peau en résultat à un effet dégraissant.

- **Catégories Cancérinogènes:**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)		
7647-01-0	Acide chlorhydrique	3
64-17-5	Ethanol	1

- **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

12 • Données écologiques

- **Mobilité dans le sol:** Non déterminée

- **Écotoxicité:** Aucune information pertinente n'est disponible.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 • Données sur l'élimination

- **Recommandation des méthodes de traitement des déchets:**

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec les sols, les drains et les égouts.

(suite page 7)

Nom du produit **BO-LAV NETTOYANT LIQUIDE pour cuvettes et urinoirs**

(suite de la page 6)

De petites quantités peuvent être diluées avec beaucoup d'eau et éliminées. De plus grandes quantités sont à éliminer conformément aux normes des autorités locales.

Éliminer conformément à tous les lois et règlements fédéraux , provinciaux et locaux applicables . Contactez votre agence de l'environnement local, provinciale ou fédérale pour les normes spécifiques.

- **Recommandation pour emballages non nettoyés:**

Ne pas réutiliser les contenants vides.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

- **Produit de nettoyage recommandé:**

Eau.

Se reporter à la Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE et Section 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

pour obtenir des informations sur la manipulation et la protection des employés

14 • Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **DOT, IMDG, IATA UN1789**
- **Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **DOT+TMD** ACIDE CHLORHYDRIQUE
- **IMDG, IATA** HYDROCHLORIC ACID
- **Classe(s) de danger pour le transport**

- **DOT, IMDG, IATA**
- **Class** 8 Matières corrosives.
- **Groupe d'emballage**
- **DOT+TMD** II
- **IMDG, IATA** I

15 • Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**
- **Liste canadienne des substances**
- **Liste intérieure des substances (LSI) du Canada** Tous les composants ne sont pas compris.

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)**

119-36-8	salicylate de méthyle
----------	-----------------------

- **Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)**

7647-01-0	Acide chlorhydrique
-----------	---------------------

- **Informations de danger relatives au produit:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

16 • Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

- **Service établissant la FDS:**

Préparé par:

Département des affaires réglementaires

- **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 8)

Nom du produit **BO-LAV NETTOYANT LIQUIDE** pour cuvettes et urinoirs

(suite de la page 7)

DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
NFPA: National Fire Protection Association (USA)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent